

MINISTERE  
DE L'EDUCATION NATIONALE

Circulaire n°...241/...75  
émanant de la Direction des  
Statistiques et de la  
Planification

Le Ministre de l'Education Nationale

A

Messieurs les Directeurs des Etablissements de  
Formation relevant d'autres Départements que le  
Ministère de l'Education Nationale.

OBJET : Recensement des activités d'enseignement et de formation dans les  
institutions relevant d'autres départements que le Ministère de  
l'Education Nationale.

REFERENCE : Circulaire de Monsieur le Premier Ministre n° 69 PM/SGG/DGFP du  
31 Décembre 1974.

- § -

Conformément à la circulaire de Monsieur le Premier  
Ministre ci-dessus référenciée et dans le cadre des activités de la  
Direction des Statistiques et de la Planification de mon département,  
je vous prie de trouver ci-joint un questionnaire destiné à recenser  
les activités d'enseignement et de formation de votre établissement.

Ce questionnaire comporte trois bulletins numérotés  
de I à III :

- Bulletin n° I : renseignements généraux
- Bulletin n° II : renseignements financiers
- Bulletin n° III : renseignements sur la scolarité  
(un bulletin pour chaque section,  
spécialité ou filière...).

Je vous saurais gré de bien vouloir

- remplir ces différents bulletins en deux exemplaires
- adresser une copie à la Direction des Statistiques et  
de la Planification (Ministère de l'Education Natio-  
nale, boulevard Bab Benat - Tunis) avant le 25 décem-  
bre 1975.

- et conserver la deuxième copie dans les archives de votre établissement.

Par ailleurs, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que votre Ministère de tutelle est informé de la présente enquête.

Pour le Ministre de l'Education  
Nationale



Le Chef de Cabinet

Mongi BOUSNINA

N.B. : Pour tous renseignements ou éclaircissements complémentaires vous pouvez vous adresser à la Direction des Statistiques et de la Planification (Tél : 285.544 et 281.747).